L'ECHO DE CARTIGNY



E-mail info@cartigny.ch

Numéro II, décembre 2010

Sommaire:

- Les PV du Conseil en bref
- "La Causette"
- Le retour du canon
- La participation aux votations à Genève, de 2005 à 2009
- AMAC, ABC, GRHC
- Prix Vasco Sanz Fund 2010



LES PV DU CONSEIL EN BREF, OCTOBRE - NOVEMBRE

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2010

CAP emploi

Le dispositif fonctionne très bien et l'évolution est bonne, en effet, 64 semaines de stages ont été effectués en 2010 dans les différentes communes ayant signé cette convention. Quant au suivi post-stage avec l'OSEO, les communes ont décidé de ne pas entrer en matière, vu le coût trop élevé pour le moment. Des solutions de subventions sont en cours de recherche.

Cité de l'énergie

Notre commune a obtenu le renouvellement de son label « cité de l'énergie » pour 4 ans et frise l'obtention du label gold. Il est proposé de mettre en place une nouvelle commission pour la prochaine législature, qui devra s'occuper de certaines tâches exigées pour l'obtention de cette certification. M. Jaquenoud a été chargé de mettre sur pied une charte écologique à l'intention des employés et des conseillers municipaux, relative à une attitude responsable, engagée et positive à adapter dans tous les domaines de l'environnement (eau, déchets énergie, transport, etc.). Celle-ci sera soumise à la responsable du label pour Cartigny.

Projet d'aménagement à Eaumorte

Les sept communes de la champagne ont assisté à une présentation du projet d'aménagement d'une zone multifonction à Eaumorte. Le développement envisagé pourrait être une zone mixte d'utilité publique,

d'activité et de logements. La zone qui se trouve sur la commune n'est pas encore déterminée mais c'est la commune d'Avully qui est principalement touchée. Le coût total de l'étude se monte à CHF 442'000, somme qui est à répartir parmi les sept communes sur 4 ans. Pour Cartigny, cela représente environ CHF 45'000. Mais étant donné qu'aucun montant n'a été mis au budget 2011, il est prévu d'en tenir compte dans le budget 2012.

Acquisition d'un terrain à La Petite-Grave suite au déclassement

Suite à la décision prise lors de la séance du Conseil municipal de juin, l'exécutif a mandaté le bureau OZ architecte afin de mener une étude de faisabilité au sujet d'un éventuel projet immobilier sur la parcelle no 2800 située à La Petite-Grave. La première possibilité serait que la commune devienne à la fois propriétaire de la parcelle et promoteur du projet immobilier, qui comprend 10 logements pour un total de 48 pièces avec possibilité de fixer des loyers se situant entre CHF 5'000.- et CHF 5'800.- par pièce par année. L'autre possibilité concerne la situation où la commune devient propriétaire de la parcelle et confère à un tiers le droit de construire et d'entretenir un immeuble sur ladite parcelle (droit de superficie).

Dans la première hypothèse, la prise en charge de la promotion et de la gestion d'une telle opération se révélerait lourde pour la commune du fait notamment d'un investissement total de CHF 4'000'000. Dans la deuxième

Editorial

Après une longue absence due à sa disparition et à sa restauration, le canon de Jean-Jacques Monnier est de retour à Cartigny.

Par une nuit bien froide et sombre, c'était le dix décembre deux mille dix, les Vaudois en petit nombre, commandés par **Emile** loyet. s'en vinrent ramener le canon à Cartigny, qui se préparait à fêter la belle Escalade. Dans la cour de l'école, une première salve retentit, exhortant les moins frileux à conduire le cortège par les rues du village jusqu'au lieu-dit de la chaufferie, où le canon les attendait. Devant l'assemblée des villageois, le maire salua le retour de la fameuse pièce d'artillerie, que les voltigeurs du troisième régiment par cinq fois firent résonner dans l'obscurité glaciale. Les Cartiginois en grand nombre, grelottant à qui mieux mieux mais émoustillés par ce spectacle hors du commun, s'en furent d'un pas joyeux à la salle communale où les attendait la grande marmite de soupe sur le feu frémissant, préparée par les enfants comme à l'accoutumée.

Ah! la belle Escalade, Cartiginois, Cartiginois. Ah! la belle Escalade, au son du canon cette fois!

L'ECHO DE CARTIGNY

hypothèse, l'octroi de la parcelle à un tiers en droit de superficie permettrait à la commune de définir un cahier des charges, ce qui lui donnerait un certain contrôle sur la réalisation et la gestion du projet tout en amortissant, par une location. l'achat du terrain.

Ce rapport suscite plusieurs remarques et une discussion s'engage notamment sur la question de notre engagement moral à devoir acheter le terrain, vu que cette décision a été prise il y a longtemps. De plus, la commune veut acheter un terrain sans savoir exactement ce qu'elle prévoit d'en faire par la suite et sans avoir établi un cahier de charges au préalable.

L'exécutif a été chargé de procéder à des négociations avec les propriétaires de la parcelle en vue de son acquisition sur la base du prix admis selon la pratique de l'office du logement du DCTI et, le cas échéant, en vue de l'établissement d'un droit de superficie permettant à un tiers de construire les logements souhaités, ainsi que de trouver un tiers superficiaire susceptible d'entreprendre la construction des logements souhaités.

Chauffage à bois à Cartigny SA (CABC)

Lors de la séance publique d'information du 30 septembre, la question a été soulevée de savoir si la commune pourrait prendre en charge une partie du coût de CABC en raison du centime du kwh plus élevé qu'annoncé (19 centimes au lieu de 16). Il en a été conclu que la prise en charge par la commune ne peut se faire que par le biais d'une augmentation d'impôt, d'environ un centime d'impôt par centime de réduction de kwh et la question se pose si les comptes publics doivent subventionner une charge privée. Pour ces différentes raisons, il est estimé que la commune de Cartigny ne doit pas subventionner le CABC.

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2010

Projet du centre de formation de Pô Burkina Faso

Le projet du centre de formation de Pô au Burkina Faso est financé par les sept communes de la champagne plus Dardagny depuis 1987. Dans le cadre de ce projet, il avait été prévu de construire le bâtiment et de mettre en

place l'infrastructure pour que le centre puisse par la suite devenir autonome. Après toutes ces années, la situation reste précaire car aucune autonomie financière n'est envisageable ni à court ni à moyen terme. La commune a émis le souhait de pouvoir cesser les subventions afin de soutenir un jour un autre projet.

En vue d'éclaircir la situation, M. Philippe Lädermann, président de l'association, est venu présenter le projet détaillé. Lors de cette réunion, quelques remarques sont ressorties, comme le fait que l'école a été construite pour offrir un enseignement professionnel aux enfants mais que la plupart des élèves n'ont pas le niveau de formation suffisant pour suivre les cours techniques. De plus, une formation menuiserie a été ouverte malgré la pénurie de bois dans ce pays. Ces deux aspects montrent la nécessité de faire une analyse plus approfondie du projet.

M. Lädermann a été mis en contact avec MM. Alain Bidaux et Guy Dériaz, experts en coopération au développement et grands connaisseurs du Burkina Faso. Ces derniers le mettront en contact avec d'autres personnes dont un consul suisse dans le but d'apporter du soutien et de l'aide au projet. M. Lädermann a prévu de faire une séance pour toutes les communes en janvier, après son retour du Burkina Faso.

Approbation du budget 2011 Le budget présenté lors de la dernière séance prévoyait une perte de CHF 107'394 en raison de la baisse des recettes annoncées par l'administration fiscale. Entre-temps, l'exécutif a reçu la visite du service de surveillance des communes. Lors de cette discussion, ce dernier est arrivé à la conclusion qu'il ne voit pas d'objection à nous autoriser à surévaluer nos recettes fiscales jusqu'au montant nécessaire à la présentation d'un budget équilibré, soit environ 18 %. Cette surévaluation de CHF 310'000 est d'ailleurs largement couverte par la provision constituée à cet effet, dont le solde s'élève encore à CHF 755'000, ainsi que par les nouveaux contribuables qui s'établiront en 2011 dans les logements en construction face à la petite Plaine. Ainsi, le budget présenté prévoit désormais un solde bénéficiaire de CHF 3'581.-.

Le budget de fonctionnement 2011 est approuvé pour un montant de CHF 2'579'914 aux charges et de CHF 2'583'495 aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à CHF 3'581. Le taux des centimes additionnels pour 2011 est fixé à 41 centimes et le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale à 100 %.

Reprise par la commune de Cartigny du bâtiment de Chauffage à bois à Cartigny SA (CABC)

Lors de la réflexion dans le but de réduire les coûts du CABC, il a été proposé que la commune reprenne le bâtiment de la chaufferie de CABC érigé sur une parcelle communale. En effet, si le bâtiment de CABC est porté au patrimoine financier de la commune, il n'a pas besoin d'être amorti, il est donc possible d'économiser CHF 37'500 par année qui sont facturés aux abonnés.

Après discussion avec le service de surveillance des communes, il n'y a pas d'objection à autoriser la commune à cette reprise. Le Conseil municipal est donc favorable à cette décision et un contrat de bail entre CABC SA et la commune pour la location de ce bâtiment sera mis au point.

Déclassement de La Petite-Grave

Une proposition de prix a été demandée à la commune par la hoirie propriétaire de la parcelle concernée. Le prix pour la parcelle déclassée de 1854 m² a été fixé à CHF 452'700 mais, la hoirie souhaite également vendre un autre terrain se situant sur une parcelle agricole attenante de 833 m²· dont le prix est inférieur à CHF 10.- le m². Ce terrain n'est donc pas constructible mais servira à agrandir les jardins pour les logements.

La hoirie a fait savoir qu'elle avait d'autres acheteurs potentiels et qu'elle vendrait au plus offrant. Malgré tout, le conseil espère que cette première tienne compte, dans sa décision finale, de l'engagement moral des deux parties mais aussi du fait que la commune a travaillé durant de nombreuses années afin d'obtenir ce déclassement. Le Conseil municipal a décidé de faire une offre à CHF 460'000 plus les frais de notaires.

DES NOUVELLES DE "LA CAUSETTE"

Monsieur Peter Staub, gérant du lieu, est enchanté. En effet, l'endroit a beaucoup de succès. Commençons tout d'abord par la poste : les chiffres sont très bons et le quota exigé par la Poste est atteint. Seul petit bémol selon Peter Staub, l'absence d'argent liquide pour effectuer les paiements. Rappelons ici que les cartes poste et EC vous permettent d'effectuer vos opérations.

Quant à l'épicerie-café, notre gérant est heureux de son bon fonctionnement. Le coin café a beaucoup de succès et les boissons servies dans la journée sont nombreuses. Les ventes de l'épicerie sont bonnes malgré le fait que certains produits (pain et laitiers) aient davantage de succès que d'autres. Comme vous l'avez certainement constaté, Monsieur Staub ne travaille pas seul. Le matin, il lui est difficile d'assurer à la fois le service, les différentes commandes ainsi que la mise en place des produits. Il est donc secondé durant toutes les matinées.

Nous ne terminerons pas sans vous transmettre que le gérant de La Causette remercie vivement les

Cartiginois pour leur gentillesse et leur accueil ; il est heureux de pouvoir venir travailler chaque jour sur notre commune. N'oubliez pas qu'il est à votre écoute pour toute nouvelle suggestion. D'ailleurs, suite à votre demande bien légitime, des parasols seront installées en terrasse dès le printemps prochain.

Continuons à soutenir notre épicerieposte!

JEUNES INTÉRESSÉS PAR LA POLITIQUE COMMUNALE : OPÉRATION JEUNES 2011

L'association des jeunes magistrats du canton de Genève propose aux jeunes filles et jeunes gens âgés entre 15 et 25 ans de découvrir l'immense variété des activités qui incombent à l'exécutif de leur commune.

Cette opération aura lieu durant le mois de février prochain.

Pour tous renseignements et inscriptions : www.aimg.com



PERMANENCE IMPÔTS 2011

Du lundi ler février au vendredi 30 avril.

Une permanence pour le remplissage de la déclaration d'impôts simple est organisée par le service social de la Commune de Bernex, en collaboration avec l'Hospice Général.

Cette permanence s'adresse aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne.

Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

Les inscriptions se font sur place ou par téléphone les jours ouvrables, au Centre d'Action Sociale 313, rue de Bernex de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Une participation financière de Frs 30.- sera demandée par déclaration.

Pour tous renseignements : Tél. 022/420.40.00



SORTIE DES DAMES PAYSANNES DE CARTIGNY

Le mercredi I er septembre dernier, par un temps magnifique, les Dames paysannes, accompagnées de quelques aînés du village, sont parties en balade du côté de Morat.

Départ matinal en car direction Neuchâtel avec arrêt café- croissant à Bavois. Le parcours Neuchâtel-Morat s'est fait en bateau par le canal de la Broye. Cette agréable traversée fluviale a permis à ces dames de découvrir une région pour beaucoup inconnue.

A midi, les filets de perche les attendaient sur la terrasse ensoleillée de l'Hôtel Schiff de Morat. L'après-midi a

été consacré à la visite de la vieille ville de Morat en petit train.

Retour par le chemin des écoliers à travers la Broye, magnifique région de verdure et de troupeaux.

Très belle journée fort appréciée des Dames paysannes!

LE RETOUR DU CANON

Après une longue absence due à sa disparition et à sa restauration, le

canon de Jean-Jacques Monnier est

de retour à Cartigny.

Acheté par Jean-Jacques Monnier (1876-1945), frère cadet de Philippe Monnier, il ponctuait les événements de la vie communale d'une salve d'artillerie.

Ainsi que le relève Jean Martin, le soir de la votation du 22 mai 1920 : « Le premier en Suisse, le canon de Jean-Jacques Monnier a salué l'événement : Cartigny est entré dans la Société des Nations »

En 1939, au moment de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil fédéral ordonne à tous les étrangers qui possèdent des armes de les déposer dans les arsenaux ou dans les mairies. C'est ainsi que Jean-Jacques Monnier, qui a gardé la nationalité française contrairement à son frère Philippe,

devenu suisse en 1896, remet son canon aux autorités municipales.



Après le décès de Jean-Jacques Monnier, en juillet 1945, sa veuve l'offre à la commune en souvenir de son mari : « Vous savez tous combien Jean-Jacques aimait son canon. Dès lors, le canon et la commune de Cartigny, si chère à son cœur, ne peuvent être séparés l'un de l'autre » (23.4.1946)

Le canon de Jean-Jacques continue donc de tonner à 5h ou 6 h du matin lors des

m a n i f e s t a t i o n s importantes. En 1978, la commune décide de l'exposer dans le local de l'ancien four à pain, situé à l'angle de la rue du Trabli et de la rue des Trois-Fontaines.

Après l'épisode du vol du canon, en juillet 1983, puis de sa découverte, une semaine plus tard près de la rampe de Cologny, le canon est entreposé dans diverses granges du village. Sa dernière apparition publique à Cartigny date de la fête du 700° anniversaire de la

Confédération en 1991.

Espérons que son nouvel emplacement sera bien verrouillé et qu'il retrouvera sa fonction détonante!

Marie Bron

NOUVELLES DU AMAC (APRES-MIDI A CARTIGNY)

Pour mémoire : il s'agit de notre structure de parascolaire de 16h à 18h les lundis et mardis.

Le AMAC a été créé pour la rentrée 2008 par une poignée de mamans cartiginoises, actives dans le comité de l'association des parents d'élèves de l'école primaire, association qui n'existe malheureusement plus pour l'instant.



Le AMAC est subventionné et soutenu par la Mairie, que nous profitons de remercier chaleureusement ici.

Seuls quelques enfants fréquentaient le AMAC à ses débuts, encadrés par notre animatrice Mme Roberta Hofer. Depuis la rentrée 2010, le nombre d'enfants a beaucoup augmenté et nous avons engagé pour début décembre Mme

Hyrije Shaqiri, qui est déjà une des animatrices du MAC (Midi A Cartigny) depuis plusieurs années. Notre duo d'animatrices permet un meilleur encadrement des enfants inscrits et facilite l'accueil d'enfants au jour le jour pour une prise en charge ponctuelle.

A l'avenir, nous souhaitons proposer quelques animations ou ateliers créatifs, éventuellement ouverts à l'ensemble des enfants de l'école

Il reste à dire que, tout comme le MAC, le AMAC s'est installé avec bonheur dans ses nouveaux locaux ce printemps. A savoir dans l'ancienne école, sous le jardin d'enfants. Donc idéalement situé à proximité de l'école actuelle.

Nous sommes heureuses du développement du AMAC, qui semble répondre à un besoin réel de la population de notre village. Peut-être étendrions-nous la prise en charge des enfants les jeudis et vendredis aussi, si la demande devait se faire sentir à l'avenir. D'ici là, longue vie au AMAC pour le bien-être de nos enfants et de leurs familles!

Birgit Foti, pour le comité du AMAC

LA PARTICIPATION AUX VOTATIONS À GENÈVE, DE 2005 À 2009

Un quart des électeurs du canton de Genève (24,8 %) font preuve d'un grand intérêt pour la vie politique: en effet, ces électeurs ont participé à au moins 16 des 18 votations cantonales et/ou fédérales organisées entre 2005 et 2009. Ils sont 10,6 % à avoir participé à la totalité de ces scrutins. A l'opposé, 11,6 % des électeurs du canton sont d'irréductibles indifférents, puisqu'ils n'ont participé à aucun de ces 18 scrutins.

Les votants fidèles et les abstentionnistes absolus

Parmi les électeurs inscrits lors des 18 votations considérées, deux groupes se détachent nettement du reste : les votants fidèles, qui ont participé à au moins 16 des 18 scrutins et qui constituent un quart de l'électorat (24,8 %), et les abstentionnistes absolus (aucune participation), qui forment 11,6 % du total. Le poids des votants qui affichent 100 % de participation (10,6 % des électeurs) est presque équivalent à celui des abstentionnistes absolus. Hormis cette bipolarisation, la répartition des électeurs selon le nombre de scrutins auxquels ils ont participé est étonnamment uniforme.

Les votants fidèles sont bien représentés parmi les sexagénaires et les septuagénaires : au sein de ces deux groupes d'âges, ils forment 42 % des électeurs. Ici, la différence entre sexes est importante et augmente avec l'âge (parmi les 80 ans ou plus, on dénombre 38,8 % de votants fidèles chez les hommes et 20,2 % chez les femmes). Sur le territoire cantonal, les votants fidèles se concentrent dans les communes de la campagne, mais également dans certains secteurs statistiques (quartiers) de la ville de Genève, tels que Bouchet- Moillebeau ou Champel-Roseraie: leur proportion est proche ou dépasse les 30 % du total des électeurs.

Proportionnellement, les abstentionnistes absolus sont plus nombreux parmi les jeunes électeurs, mais aussi parmi les plus âgés : ils forment 15,9 % de l'électorat parmi les personnes de 18 à 29 ans, 14,5 % parmi les trentenaires et 17,5 % parmi les personnes de 80 ans ou plus. La différence entre les sexes est faible, à l'exception des 80 ans ou plus (10,0 % pour les hommes et 20,7 % pour les femmes). Par ailleurs, les abstentionnistes absolus sont surtout présents en ville de Genève et dans les communes les plus peuplées du canton, où leur proportion dépasse 12 % du total des électeurs. Leur part est nettement plus faible (entre 3,5 et 7,0 %) dans les petites communes de la campagne (Gy, Hermance, Cartigny, etc.).

Cartigny et Bâtie-Acacias

Pour quoi ces deux entités géographiques en particulier? Parce que la première cumule à la fois une forte proportion d'électeurs fidèles et une faible proportion d'abstentionnistes absolus, alors que c'est l'inverse pour la seconde.

Cartigny se place en première position sur les 44 communes et les 16 quartiers de la ville de Genève pour sa proportion de votants fidèles (34,5 %), et en antépénultième position en ce qui concerne sa proportion d'abstentionnistes absolus (4,9 %, les proportions les plus faibles étant observées à Gy, avec 3,1 %, et à Hermance, avec 3,7 %). Le quartier de Bâtie-Acacias occupe le dernier rang pour la proportion de votants fidèles (18,8 %) et le premier rang pour celle d'abstentionnistes absolus (17,7 %).

Cartigny est une commune relativement riche: le revenu annuel brut médian de ses résidents est de 97 052 francs en 2006 (67 822 francs à l'échelon du canton), ce qui la place en 8e position parmi les 60 communes et secteurs du canton. Le revenu annuel médian des habitants de Bâtie-Acacias est de 51 656 francs, ce qui lui vaut l'avant-dernière place du classement, juste avant Pâquis-Navigation.

La population résidante de Cartigny (812 habitants à la fin 2009) comporte une part importante de Suisses (78,4 % du total). Les ménages privés de

Cartigny affichent une forte proportion de couples avec enfants (34,6 % du total) et le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,43 (résultats du recensement fédéral de la population de 2000). Parmi les 4 847 habitants de Bâtie - Acacias, la proportion de résidents d'origine suisse est de 47,6 %. Les ménages privés d'une seule personne y sont majoritaires (54,6 % du total) et le nombre moyen de personnes par ménage est de 1,81. L'habitat de Cartigny se compose majoritairement de maisons individuelles (65,4 % du total bâtiments d'habitation, à fin la 2009), alors que dans le quartier de Bâtie-Acacias les immeubles de 11 à 30 logements prédominent (63,7 % du total).

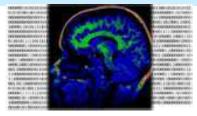
Les caractéristiques structurelles du quartier Bâtie-Acacias sont également présentes dans d'autres territoires à forte proportion d'abstentionnistes absolus : les quartiers de Pâquis-Navigation, Jonction-Plainpalais, Cluse-Philosophes, St-Gervais-Chantepoulet, Charmilles- Châtelaine, ainsi que les communes très peuplées du canton (Vernier, Meyrin, Onex, etc.).

La relation entre forte participation et revenu annuel médian élevé est étroite : 21 des 30 communes ou quartiers de la ville où la proportion de votants fidèles est la plus haute font partie des 30 communes ou quartiers où le revenu annuel médian est le plus élevé. Parmi eux, on retrouve presque toutes les communes de la campagne, ainsi que celles situées au bord du lac. Aucun quartier de la ville et aucune commune de plus de 10 000 habitants n'en font partie.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
Responsable de la publication : Dominique Frei
Rédaction : Paolo De Faveri
© OCSTAT, Genève 2009. Reproduction autorisée avec
mention de la source.

Cette publication est téléchargeable à l'adresse suivante: http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2010/analyses/coup_doeil/an-co-2010-45.pdf

VASCO SANZ FUND. ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU



Jeudi 25 novembre, au Moulin des Evaux, a eu lieu la remise du prix

VASCO SANZ FUND 2010 d'un montant de Frs 2'000, qui récompense un travail de recherche sur le cerveau.

Il a été décerné à Mme Dr. Claudia Clopath, l'EPFL. de Cette chercheuse effectue des modélisations informatiques des réseaux de synapses et neurones et de leurs codages. Son travail apporte de informations précieuses sur connaissance des zones du cerveau impliquées dans les diverses tâches et le mécanisme de celles-ci, permettant aujourd'hui déjà de développer des neuroprothèses, avancée déterminante dans le traitement des paralysies (para - et tétraplégies).

Les applications de ce travail seront précieuses dans également recherche de solutions à des pathologies telles que maladie d'Alzheimer, Parkinson, et des maladies neuro-dégénératives. Un diplôme a été remis par le président du Conseil Scientifique, le Vuilleumier, Professeur **Patrik** dп Centre de Directeur neurosciences des HUG.

cérémonie, empreinte profonde émotion, a rassemblé les membres donateurs et amis de notre Association, parmi lesquels la famille cartiginoise, Carine Zach pour la remercions Mairie. que nous chaleureusement, et tous les amis de Vasco et Leandro. La leunesse de Cartigny nous a alors fait la surprise d'un merveilleux don à l'Association, et il n'est de mots assez forts pour leur exprimer notre immense gratitude.

Rappelons que l'Association Vasco Sanz soutient la recherche sur le cerveau, et reconnue d'utilité publique. Fondée suite à la disparition tragique de Vasco dans un accident d'avion, elle décernera chaque année le prix VASCO SANZ FUND.

Les dons, déductibles, peuvent être faits au CCP 10-781984-8.

http://vascosanz-fund.com



AIDE ET SOINS À DOMICILE À CARTIGNY

En 2009, la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) a pris soin de 65 personnes résidant sur la commune (73 en 2008), principalement pour des soins infirmiers et de l'aide pratique. Ce sont majoritairement des femmes âgées de 80 ans et plus.

La mission de la FSASD est d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches. L'institution est également chargée d'évaluer les besoins et d'orienter les personnes au sein du réseau de soins.

prestations de la FSASD Les comprennent

• les soins infirmiers : à visée préventive (contrôle de santé), éducationnelle, curative (injections, pansements) et palliative (traitement de la douleur)

- lever et au coucher)
- l'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne,
- · la recherche de contacts avec la famille, l'entourage et l'environnement
- le soutien aux parents, la consultation parents-enfants, la garde d'enfants malades
- l'ergothérapie : rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement
- · les actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et des accidents
- la livraison de repas à domicile
- · la sécurité à domicile : système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes
- l'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec Encadrement pour personnes âgées (IEPA)
- la réponse globale à l'urgence sociale 7j/7, de 17h à 8h en semaine et 24h/24 week-end et jours fériés.

• les soins de base (aide à la toilette, au La FSASD déploie son activité sur l'ensemble du canton de Genève, divisé quatre zones géographiques auxquelles correspondent les quatre Centres de maintien à domicile (CMD) suivants: Carouge, Pâquis, Eaux-Vives et

> Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au :

Centre de maintien à domicile Onex 13 rue des Evaux, 1213 Onex Tél. 022 420 20 14

Horaires: lundi-vendredi de 8h à 18h00. En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24h sur 24.

www.fsasd.ch fsasd@fsasd.ch

Consultation parents-enfants

Tous les mardis de 15h à 17h, à Bernex. 313 route de Bernex. Ces consultations sont ouvertes à tous parents de nourrissons et de jeunes enfants.

Des infirmières, spécialisées en santé maternelle et infantile, vous conseillent sur votre rôle de parent et sur le développement psychomoteur de votre enfant.

COURSE DE L'ESCALADE 2010

A Cartigny, on court et même bien! Preuve en est la liste des vaillants coureurs qui ont participé à la 33e Course de l'Escalade le 4 décembre dernier.







rang	nom et prénom	an	équipe/lieu	cat	temps	temps net	doss
238.	Albanese Marianne, Cartigny	1957	UBS SA	Femmes IV	28.02,4	27.53,6	6043
	Bosshard Dériaz Frédérique	1961	Cartigny	Femmes III	24.23,7	24.16,1	8487
	Cornes Brandon, Cartigny	1999	Institut International de Lancy	Ecoliers B11	10.10,9	10.05,7	2310
	Dériaz Cyril	1991	Cartigny	Marmite Jeunes	39.15.1	*******	11850
	Deriaz Héloïse	1993	Cartigny	Cadettes A	10.10,6	10.03,7	11851
352.	Deriaz Julien, Cartigny	2000	FSG Bernex Confignon	Ecoliers B10	11.46,0	11.39,6	3507
417.	Duriaux Dylan	1997	Cartigny	Ecoliers A	11.21,3	10.54,2	12657
	Duriaux Henrich	1961	Cartigny	Hommes III	33.23,8	33.01,3	12659
506.	Ettlin Ella, Cartigny	2003	Ettlin	Marmite Jeunes	42.37,7	*******	13030
	Ettlin Mélanie, Čartigny	1972	Ettlin	Marmite Adultes	42.36,7	*******	13031
781.	Ettlin Nicolas, Cartigny	2001	Ettlin	Marmite Jeunes	47.12,2	******	13032
	Ettlin Stefan, Cartigny	1973	Ettlin	Marmite Adultes	47.09,0		13034
89.	Fenix Anna	1944	Cartigny	Femmes V	30.23,9	30.18,8	13349
77.	Fourel Adrien	2003	Cartigny	Poussins B7	9.33,4	******	13743
510.	Gagné Bolle Nancy, Cartigny	1968	Hospice Général	Femmes III	26.50,8	26.05,7	3625
		1989	Cartigny	Hommes I	30.45,1	30.12,6	15391
	Jaunin Mathieu	1993	Cartigny	Cadets A	19.12,5	19.00,6	16856
	Jeanneret Marinette	1939	Cartigny	Walking	1:37.08,4		16887
	Jordan Maryvonne	1968	Cartigny	Femmes III	20.57,0	20.49,1	17041
945.	Kaehr Vanessa	1970	Cartigny	Femmes III	38.25,6	37.19,0	17182
	Kahr Vanessa	1970	Cartigny	Marmite Adultes	48.19,9		17193
	Keller Jean-Pierre, Cartigny	1968	UBS SA	Hommes III	32.38,4	32.14,3	17350
	Kohler Grundman Julie	1979	Cartigny	Femmes II	23.15,2	23.09,0	17571
42.	Leyval Come, Cartigny	1998	FSG Bernex Confignon	Ecoliers A	8.45,4	8.41,5	3520
46.	Liden Emma	1993	Cartigny	Cadettes A	10.11,5	10.04,2	18596
	Mcneil Alexandra	2001	Cartigny	Poussines A9	11.23,5		19948
(120,000,000)	Mcneil Mechteld	1970	Cartigny	Femmes III	27.03,0	26.43,9	19949
	Mermoud Nadege	1996	Cartigny	Cadettes B	13.09,1	12.55,5	20183
	Mermoud Xavier	2000	Cartigny	Ecoliers B10	15.56,2	15.49,6	20187
122.	Meyer Dany-Léna	1954	Cartigny	Femmes IV	25.02,2	24.48,9	20295
	Monnier Benjamin, Cartigny	2002	Institut International de Lancy		10.08,6		2423
	Ribeiro Diana	1987	Cartigny	Marmite Adultes	43.04,0	*******	23783
	Roulin Jonah, Cartigny	2003	Institut International de Lancy		10.37,2	******	2449
	Savino Cosimo	1954	Cartigny	Hommes IV	34.24,5	34.20,8	24973
72.	Schmuziger Anne-Laure	1994	Cartigny	Cadettes A	10.46,2	10.37,7	25231
389	Vuillaume Clement, Cartigny	2000	FSG Bernex Confignon	Ecoliers B10	12.03,4	11.51,6	3535

total classés: 22143

ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CARTIGNY

L'Association de la Bibliothèque de Cartigny a fixé la date de son assemblée générale annuelle au mercredi 26 janvier 2011 à 20h30 à la bibliothèque de Cartigny.

Ce sera l'occasion d'imaginer pour 2011 un programme d'animations, de rencontres littéraires (ou autres) et de spectacles pour enfants et adultes. Une 15h00 (heure à préciser) à la salle verrée suivra. Bienvenue à tous les membres de l'association et à toute

personne intéressée. Venez nombreux nous faire part de vos envies et de vos suggestions!

Par ailleurs, nous vous annonçons déjà le spectacle de la « Compagnie 2 couettes et c'est tout ! » intitulé « Mousse et le secret des pirates » le mercredi 30 mars 2011 vers communale de Cartigny. C'est un spectacle de contes, marionnettes et musique qui dure environ 50 minutes et s'adresse à tout public dès 4 ans.

Frédérique Bosshard Dériaz



L'ECHO DE CARTIGNY

NUMÉRO II, DÉCEMBRE 2010

CALENDRIER

Dimanche 13 mars 2011 : Les Failles seront brûlées au chemin des Roches



ANNIVERSAIRE

Madame Simone Lucie Miville a fêté ses 80 ans le 18 octobre 2010

Monsieur Jakie José Yvon Jeanneret a fêté ses 80 ans le 8 novembre 2010

Madame Marie Anna Gallay a fêté ses 80 ans le 23 décembre 2010

Madame Madeleine Alice Fillon a fêté ses 90 ans le 23 décembre 2010

NAISSANCE

Julia Maria Aradi Varga a vu le jour le 2 octobre 2010

PANNEAU D'AFFICHAGE

Un panneau d'affichage (pour vos petites annonces) est à votre disposition dans le local des cases postales, local jouxtant l'entrée de la poste. Faites-en bon usage!

Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration : Delphine Bolle de Paoli, Frédérique Bosshard Dériaz, Yves Cogne, Henrich Duriaux, Sema Kaderli et Sylvana Moget.

Retrouver le bulletin sur web :

http://www.cartigny.ch/
Rubrique "Actualités communales"



EXPOSITION DU GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES DE CARTIGNY

Le Groupe de Recherches historiques de Cartigny a le plaisir de présenter dans les locaux de la Mairie, une petite exposition de pots et de plats évoquant les anciennes fêtes villageoises et les événements qui ont marqué la vie de la commune.

De vieux objets utilitaires complètent cette installation qui est visible aux heures d'ouverture de la Mairie.

L'exposition sera prolongée pendant quelques mois, dans l'idée, par la suite, de la renouveler périodiquement en variant les thèmes.





Le Groupe de Recherches historiques vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous suggère d'utiliser les anciennes vues du village qu'il a éditées comme cartes de vœux !